



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 26  
Nombre de procurations : 3  
Nombre de votants : 29  
Date de la convocation : 13 juin 2023  
Date de publication : 26 juin 2023

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

### **Conseillers absents non représentés**

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAOUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

### **Objet : Acquisition à Monsieur AUBRY**

Rapporteur : Monsieur Patrice CERNELA

Par délibération n° 20.14.12.132 du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition des lots 2, 3 et 4 ainsi que les 500 millièmes des parties communes du bâtiment sis 8 rue de la Monnaie à Dole cadastré section BI n° 129, aux indivisaires Thomas et Ludovic AUBRY.

Cette transaction a été approuvée au prix de 90 000 euros, valeur conforme à l'estimation du bien par l'étude BARTHEN-RUIZ-VANDEL.

D'un point de vue calendaire et administratif, il s'était avéré indispensable de procéder à cette acquisition en deux temps avec deux actes bien distincts.

Ainsi, le 3 mai 2021 le Conseil Municipal a validé l'acquisition de la première quote-part, celle de Monsieur Thomas AUBRY au prix de 45 000 euros avec un acte régularisé le 8 juin 2021.

Aujourd'hui, suite à l'accord obtenu début mai 2023 de Monsieur Ludovic AUBRY, il est proposé de procéder à l'acquisition de la deuxième quote-part au prix de 45 000 euros identique à la première. Avec cette ultime acquisition, la Ville de Dole sera propriétaire de l'ensemble de la propriété et pourra initier toute démarche nécessaire à sa réhabilitation.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** l'acquisition de la quote-part de Monsieur Ludovic AUBRY des lots 2, 3 et 4 ainsi que les 500 millièmes des parties communes du bâtiment sis 8 rue de la Monnaie à Dole cadastré section BI n° 129,
- **DE PRÉCISER** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 45 000 euros,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN	POUR : 29	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Monsieur Ludovic AUBRY\_3 rue Lautard\_13003 MARSEILLE
- Maître Victor VANDEL\_8 rue Joseph Thoret\_39100 DOLE

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire,*

*Monsieur Jean-Baptiste GAGNON*



**ACQUISITION A MONSIEUR  
LUDOVIC AUBRY**

